

24 août 2020

Quelle conséquence sur les salaires si l'initiative de résiliation de l'UDC était acceptée ?

Publié le 24 août 2020.

En Suisse, l'introduction des accords bilatéraux s'est traduite par des améliorations sensibles pour les travailleurs et travailleuses. Le but réel poursuivi par l'UDC à travers cette initiative est le démantèlement de la protection des salaires. Elle nuit aux salariés mais aussi à tous les employeurs honnêtes qui paient correctement leurs employé·e·s et qui se trouveraient concurrencés par ceux qui pourraient exploiter une main-d'œuvre bon marché en toute légalité.

Notre pays a le système de protection des salaires le plus efficace d'Europe. Un salaire suisse pour rémunérer tout travail effectué en Suisse : ce principe est plus important que jamais, car la crise du coronavirus met sous pression les conditions de travail. Ce sont les mesures d'accompagnement qui ont rendu ce dispositif possible : il faut les préserver.

Chaque année, les salaires et les conditions de travail de presque 170'000 personnes professionnellement actives en Suisse sont contrôlés. Des rectifications de salaire à la hausse ont alors lieu. Grâce aux mesures d'accompagnement, les syndicats ont obtenu des conventions collectives de travail et des salaires minimums obligatoires aussi dans les branches et les professions où les bas salaires et le travail précaire ont trop longtemps été la règle. Accepter l'initiative trompeuse de l'UDC ouvre grand la porte au travail au noir et donc à plus de pression sur les salaires.

Fonds de solidarité Covid créé !

Publié le 24 août 2020.

Initiée par le POP et appuyée par un membre de chaque parti présent au Conseil général, la proposition urgente de création d'un fonds de solidarité, amendée par le Conseil Communal, passe la rampe !

Le but de ce fonds n'est pas de se substituer aux aides existantes mais de donner un coup de pouce à celles et ceux qui passent entre les mailles du filet social.

Pour qu'il n'y ait pas de surcharge des services communaux, la gestion en sera confiée à un ou plusieurs organismes agréés, présents à Val-de-Travers.

“La crise du Covid-19 a affecté notre quotidien à toutes et tous, parfois douloureusement. Pour certain·e·s de nos concitoyen·ne·s, parfois en situation financière déjà précaire, la perte de revenus engendrée par une activité réduite, voir aucune activité, est une catastrophe dont il sera parfois impossible de se relever. Ne laissons pas des gens tomber dans la pauvreté alors qu’un petit coup de pouce leur permettrait d’éviter la spirale infernale de l’endettement et du petit crédit.”

Ce paragraphe, tiré de la proposition, résume parfaitement le but de ce fonds de solidarité. C’est maintenant qu’il faut agir, de manière souple et adaptée, pour soulager rapidement celles et ceux qui en ont besoin. Lorsque l’on se trouve dans une situation difficile, les semaines qui passent sans voir le bout du tunnel sont longues et dévastatrices.

C’est pourquoi nous remercions les Conseillers généraux qui ont soutenu cette proposition, au nom de celles et ceux à qui ce fonds viendra en aide.

— POP Val-de-Travers

Articles connexes

 Archives de l'ancien site web				
2020	27 avril 2020 1er mai en musique	24 août 2020 Fonds de solidarité Covid créé !	24 août 2020 Initiative de résiliation de l’UDC	
2019	29 janvier 2019 Initiative “NON au mitage”	25 mars 2019 L’invitation du POP du Val-de-Travers	4 avril 2019 Réforme de la fiscalité : quelle société veut-on bâtir ?	12 mai 2019 Fête du 1er mai !
2018	11 mars 2018 Pétition pour le retour des contrôleurs	12 juin 2018 Samedi 16 juin de 9h à midi – le POP vous écoute	16 décembre 2018 Interventions du POP au Conseil général du 10 déc.	
En suivant, l'année 2021 ⇒				

From:

<https://pop-vdt.ch/> - POP - Val-de-Travers

Permanent link:

<https://pop-vdt.ch/agenda/2020/08/24>

Last update: **17.10.2021 @ 12:49**

